

À L'EURE DE

l'information de votre village

Lettre n°2 - Novembre 2024



RANDONNÉE À SAINT-PREST : COMMENCEZ LA BALADE «AU FIL DE L'EURE»

Une balade bucolique surprenante qui vous emmènera jusqu'aux bords de l'Eure à travers les bois par des petits sentiers forestiers oubliés où de magnifiques vues sur les plaines céréalières s'offriront à vous.

Le samedi 21 septembre dernier, le premier sentier randonnée nature et découverte «Au fil de l'Eure», dont le départ se situe devant la mairie, a officiellement été inauguré en présence des institutionnels, des financeurs et des habitants de la commune : (de gauche à droite) Etienne Rouault, conseiller départemental d'Eure-et-Loir ; Isabelle Mesnard, vice-présidente Chartres Métropole en charge de la promotion du tourisme, présidente de la SPL C'Chartres Tourisme ; Sarah Charré, adjointe au maire ; Robert Baldo, maire de la commune ; Jean-François Bridet, vice-président de la Région Centre-Val de Loire délégué à la Biodiversité, aux Parcs Naturels Régionaux, à la Loire et rivières, à l'eau, à l'air et à la condition animale ; et Jean-François Plaze, vice-président de Chartres Métropole délégué «Plan vert, Rivière, continuité écologique, GEMAPI, Biodiversité». Ils ont procédé au traditionnel coupé de ruban.

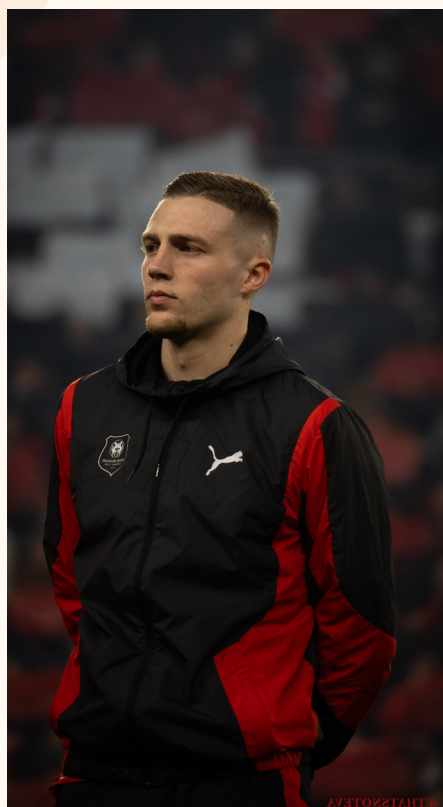


Retrouvez le parcours du sentier et l'ensemble des panneaux installés au gré des chemins en scannant le QR CODE ou en vous connectant sur le site de la mairie www.ville-saintprest.fr rubrique « Découvrir Saint-Prest » - « Histoire et patrimoine ».



UN ENFANT DE LA COMMUNE CHAMPION DES J.O.

Adrien Truffert revient sur ses débuts à Jouy-Saint-Prest et sur son ascension exceptionnelle.



• Adrien, racontez-nous vos tous débuts

J'ai commencé le foot au plus jeune âge, je devais avoir 5 ou 6 ans. Mon premier club est Jouy St Prest, mais je suis assez vite parti à Chartres. Le Stade Rennais F.C. me repère assez jeune, je devais avoir 12 ans. J'ai signé ce qu'on appelle un ANS (Accord de Non Sollicitation). Le centre de formation est à partir de 15 ans. Après discussion avec mes parents, il a été décidé qu'on parte une année plus tôt afin que j'intègre le club en deuxième année de pré-formation.

Je leur suis vraiment reconnaissant de cette décision qui m'a beaucoup aidée pour la suite. J'ai rejoint le centre de formation à l'issue de cette année-là. Pendant ces trois ans de formation, j'ai signé mon contrat de stagiaire pro anticipé, j'ai été champion de France U17 et champion de France U19. A l'issue de mon année en réserve (à l'époque niveau CFA2, aujourd'hui N3), j'ai signé mon premier contrat pro.

• Votre ascension a été fulgurante, comment en êtes-vous arrivé là ?

Je pense que c'est grâce au travail, à la persévérance et bien sûr au plaisir de jouer au foot. Je dois beaucoup à mon entourage qui m'a été d'une grande aide car dans le foot on ne vit pas que des moments faciles. Il y a toujours des moments de doutes, des moments où les choses ne se passent pas toujours comme on aimerait, la famille et l'entourage sont très importants pour pouvoir gérer ces moments-là.

Racontez-nous votre extraordinaire expérience au J.O.

C'était une très belle expérience, avec beaucoup de joies. On avait vraiment un très bon groupe, une très bonne équipe. On savait faire la différence entre les moments où il fallait être sérieux et abattre de grosses séances de travail ; et les temps où c'était plus détente. C'est un groupe qui savait s'amuser en étant très professionnel. Quand on passe autant de temps ensemble, c'est important de pouvoir se vider la tête de temps en temps et d'avoir cette notion de plaisir en travaillant. On a fait une grosse préparation qui nous a aidé à être bien physiquement pour pouvoir répondre présent lors des matches. Le petit regret que l'on peut avoir, c'est de ne pas avoir réussi à décrocher l'or. C'était notre objectif. On reste fier d'avoir rapporté une médaille à la France. C'est une expérience qui est à jamais gravée forcément dans nos mémoires, mais aussi dans celle de nos familles.

Adrien Truffert est nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite en septembre 2024.

INONDATIONS ET COULÉES DE BOUE : RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite à la tempête Kirk survenue du 8 au 13 octobre derniers dans le département, la commune de Saint-Prest a déposé une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture d'Eure-et-Loir. Par arrêté publié au Journal officiel du 26/10/2024, l'État a reconnu l'état de catastrophe naturelle pour notre territoire. Les habitants concernés doivent transmettre ce document à l'appui de leur déclaration de sinistre avant le 24/11/2024.

CIMETIÈRE : PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS EN COURS

Certains d'entre vous ont pu constater l'apposition de petits panneaux sur certains monuments funéraires du cimetière de Saint-Prest. En effet, la commune a entrepris une démarche de reprise de concessions pour certaines tombes laissées à l'abandon.

Si vous êtes concernés, merci de contacter la mairie au 02 37 22 22 27 accueil@ville-saint-prest.fr



NOUVEAU DANS VOS COMMERCE... BIENTÔT DES CASIERS ALIMENTAIRES !

La commune de Saint-Prest s'est engagée à promouvoir les circuits courts en proposant une alimentation saine et locale à travers les casiers alimentaires Localie. Ceux-ci offriront aux habitants, dès janvier prochain, l'accès direct à une sélection variée de produits frais, cultivés et produits par les producteurs, les agriculteurs et les commerçants locaux.

Installé dans l'ancien local de la Poste, place Charles Moulin, ce nouvel espace alimentaire de proximité proposera des produits frais 100 % locaux et de saison ! Il sera possible d'y retrouver en libre-service des légumes et fruits frais, des laitages, des condiments, de l'épicerie (farine, sucre, pâtes, gâteaux secs, riz...), de la viande... disponibles 7j/7 (fermé la nuit afin de préserver la tranquillité des riverains).

Vous pourrez aussi commander directement vos courses sur Localie.fr et vous les faire livrer directement dans les casiers ou à votre domicile.

...ET UNE NOUVELLE BOULANGERIE



Installés depuis 5 ans à Jouy, Mathias et Lucie sont ravis de vous annoncer la reprise de leur 2^e boulangerie sur Saint-Prest. Après des travaux d'aménagement, ces derniers vous accueilleront avec plaisir pour vous présenter leurs différents pains, viennoiseries et pâtisseries. En attendant l'ouverture officielle de la boutique, Gaëtan Boix, notre artisan boucher, propose un dépôt de pain.

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale est ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi et se situe à l'arrière de la Mairie.

INSTALLEZ L'APPLICATION MOBILE PANNEAU- POCKET ET RECEVEZ LES INFOS ET ALERTES DE LA MAIRIE A L'INSTANT « T »



AGENDA DES MANIFESTATIONS

* NOVEMBRE

Jeudi 21 novembre : Beaujolais Nouveau

Organisé par le Comité des fêtes de Saint-Prest
19h au Foyer - Renseignement : 06 11 67 15 33

Samedi 23 novembre : Sainte-Barbe des pompiers Jouy/Saint-prest

19h au moulin de Lambouray (Jouy) - Places limitées : 06 72 94 33 08
amicalespvjouyst.prest@gmail.com

Jeudi 28 novembre : Projection Cinéprest

« Le huitième jour » de Jaco Van Dormael
20h30 au Foyer - Rens : 06 83 58 08 21

Samedi 30 novembre : Téléthon

Organisé par le Comité des fêtes à partir de 9h au Foyer : animations, portraits d'artistes, danse de salon, dégustation de produits des terroirs - Tartiflette à 20h sur réservation au 06 81 60 68 58 ou sergerenouard@yahoo.fr, vente aux enchères

* DÉCEMBRE

Samedi 07 décembre : Cérémonie d'accueil des Nouveaux habitants

10h30 salle du Conseil municipal en mairie. Vous venez de vous installer sur la commune ? N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour recevoir votre invitation !
Renseignement : 02 37 22 22 27 - accueil@ville-saintprest.fr

Dimanche 08 décembre : Marché de Noël

Organisé par l'association Les Frizouilles de 10h à 18h au Foyer. Crêpes, vin chaud, créateurs, artisans, producteurs locaux...

Mercredi 11 décembre : Animation de Noël pour les enfants

En partenariat avec Music'Game-Art thérapie, Plaisir de lire à Saint-Prest et Cinéprest de 09h30 à 11h et de 14h30 à 16h au Foyer.
Renseignement : 02 37 22 22 27 - accueil@ville-saintprest.fr

* JANVIER 2025

Vendredi 17 janvier : Vœux du maire à la population

19h au Foyer. Inscription : 02 37 22 22 27 - accueil@ville-saintprest.fr

Vendredi 31 janvier : Projection Cinéprest

20h30 au Foyer communal - Renseignement : 06 83 58 08 21